



## L'APPEL POUR LE COUVENT REILLE



Dans ce havre de paix d'1ha, créé par les Sœurs Franciscaines de Marie, un Couvent et une Chapelle, témoins de l'architecture du début du XXème siècle côtoient un vaste jardin de 4400m<sup>2</sup>.

Un permis de construire, déposé en octobre 2019, visait la création de 150 logements pour 9 000m<sup>2</sup>. Il a été refusé en octobre 2020 au motif principal du respect de l'espace vert protégé au PLU.

**Le projet modifié présenté par In'Li reste d'une densité similaire: 130 logements pour 7700m<sup>2</sup>.**  
Il sera déposé début juillet pour instruction.



7-11 impasse Reille 75014 Paris

### Face au projet immobilier, nous défendons :

- la préservation de l'intégralité des 4 400m<sup>2</sup> de l'Espace Vert Protégé EVP, tel qu'inscrit au PLU
- la réhabilitation de l'ensemble du bâti existant, y compris le bâtiment d'Eugène Hénard
- un pôle de transition écologique, formation, culture et arts, une résidence pour tous les âges.

### Faut-il encore construire ?

La question se pose d'une façon générale comme à Paris.

Tous les indicateurs écologiques convergent : climat, neutralité carbone en 2055, rafraîchissement urbain, biodiversité, ressource en eau, pollution et santé environnementale. On le sait, il faut cesser de détruire les ressources, réduire les productions émettrices et nocives. Attelons-nous à adapter l'existant, à développer le réseau local, la rénovation thermique, l'économie circulaire, à réutiliser l'héritage.

Pourtant la Ville de Paris poursuit des projets de construction qui se comptent en millions de m<sup>2</sup>.

### Nous nous devons de préserver un site tel que celui du Couvent Reille, doté :

- d'un îlot de rafraîchissement d'une soixantaine d'arbres, absorbant la pollution et le carbone
- d'un potentiel végétal diversifié, en permaculture, renforçant la chaîne de biodiversité
- d'un patrimoine architectural élégant et fonctionnel, incluant des œuvres d'art comme les vitraux de la Chapelle

**Donnons d'urgence la priorité au monde vivant en milieu urbain**

**Arrêtons la densification urbaine, cessons de construire pour construire**

**Ne construisons pas dans les espaces verts protégés, préservons-les, fortifions-les**

**Une solution alternative de réhabilitation est possible sans lèsér le foncier.**

Habitants, associations, acteurs, scientifiques, vous souhaitez contribuer à cette alternative?

**1m<sup>2</sup> construit  
= 1 tonne CO<sub>2</sub>e**

**Rejoignez l'action de la Commission Reille**  
<https://couventreille.com> [cdq.montsouris.dareau14@gmail.com](mailto:cdq.montsouris.dareau14@gmail.com)  
[nous contacter](#)

